



Entretenir sa maison



Automne : on rallume le chauffage !

Novembre est là et peut être venez-vous de rallumer votre chaudière. Mais avez-vous pensez à son entretien ? Tous les ans, faites passer votre chauffagiste pour le nettoyage de votre chaudière et du conduit d'évacuation. De même pour vos équipements au bois, pensez au ramonage mécanique. Le ramonage chimique ne suffit pas. Grâce à cet entretien vos équipements fonctionneront plus longtemps et maintiendront un meilleur rendement. De plus, cela vous garantit une meilleure sécurité à l'utilisation pour limiter tout problème d'incendie ou d'intoxication. Méfiez-vous d'avantage des équipements de chauffage sans conduit d'évacuation comme les poêles mobiles au pétrole ou au gaz. Ceux-ci aussi doivent être entretenus. Toutefois, il n'y a pas que les équipements de chauffage qu'il faut entretenir.

Ventiler son logement

Si votre maison est équipée de grilles de ventilation, naturelle ou VMC, pensez à les dépoussiérer et dégraisser régulièrement. Veuillez à ce qu'elles ne soient pas bouchées ou dissimuler. La ventilation de votre logement permet d'apporter de l'air « neuf » dans votre maison, contribuant à diluer les polluants mais aussi à les évacuer ainsi que l'excès d'humidité. Une maison ventilée doit aussi être aérée : ouvrir vos fenêtres 5 minutes en grand permet de renouveler l'air d'une pièce sans trop refroidir les parois.

Prévenir les dégâts

Le « bâti » s'entretient aussi. Murs, toitures, ouvrants sont des éléments qui vous protègent des intempéries extérieures et sont donc à leurs contacts. Le vent, la pluie, le gel, les rayons du soleil peuvent à terme dégrader certains éléments si on n'y prête pas attention. Une gouttière bouchée débordera et l'eau va ruisseler sur le mur pouvant provoquer des dégâts des eaux plus insidieux qu'une tuile qui s'envole. Un mur qui reste humide sera plus sensible au gel. Si de la mousse s'installe au bas de vos murs c'est aussi un signe d'humidité et de dégradation potentielle.

Un conseiller FAIRE proche de chez vous : L'Espace Info-Energie

Grâce au soutien financier de la Communauté de Communes Pévèle Carembault, le service EIE est depuis 2015 un service de proximité. Ses bureaux sont situés à Templeuve-en-Pévèle et des permanences mensuelles ont lieu sur plusieurs communes du territoire (Cysoing, Phalempin, Pont à Marcq, Ostricourt, Gondecourt et à Orchies à partir de janvier 2020).

Un service gratuit, neutre et indépendant.

Pour contacter notre service **03.59.611.202**. Si vous souhaitez rencontrer la conseillère, il vous est demandé de prendre rendez-vous, même pour les permanences mensuelles.

Le service EIE est financé par :

